



Ecole St Henry

Maternelle et Primaire



16 Rue du Pin 53200 CHEMAZÉ

02 43 70 23 60

Adresse mail : chemaze.ecole.sthenry@ddec53.fr

site école : <http://www.ecolechemaze.fr/>

Année scolaire 2024 - 2025



Organisation scolaire



Les listes des classes sont diffusées sur le site de l'école.

	Equipe éducative	Niveaux	Adresse mail
Classe 1.	Enseignante : Line Notais ASEM : Lucie Guédon	PS1 / PS2 / MS	line.ecolechemaze@gmail.com
Classe 2.	Enseignante : Christelle Luais ASEM : Aymeric Bréhin	MS / GS	christelle.ecolechemaze@gmail.com
Classe 3.	Enseignante : Isabelle Durand	CP	isabelle.ecolechemaze@gmail.com
Classe 4.	Enseignante : Sophie Trohel AESH : Corinne Boiron	CE1 / CE2	sophie.ecolechemaze@gmail.com
Classe 5.	Enseignant : Éric Chasseriau (2 jours et ½) Enseignant(e) : en cours de nomination (1 jour et 1/2)	CE1 / CE2	eric.ecolechemaze@gmail.com
Classe 6.	Enseignant : Julien Vilmain AESH : Florence Buron	CM1 / CM2	julien.ecolechemaze@gmail.com
Classe 7.	Enseignante : Joannie Guibert AESH : en cours de nomination	CM1 / CM2	joannie.ecolechemaze@gmail.com



- **Coordinateur lien école/famille/partenaires** : Xavier Bréhard
- **Enseignante spécialisée** : Mélisa Le Quellec
- **Accueil/Personnel d'entretien** : Sylvie Pinson
- **Service civique** : en cours de nomination
- **Chef d'établissement** : Éric Chasseriau

Horaires de l'école

Semaine à 4 jours d'école : lundi/mardi/jeudi/vendredi	
Le matin	L'après midi
Ouverture à 8h35	Ouverture à 13h20
Début des cours à 8h45	Début des cours à 13h30
Fin des cours 12h00	Fin des cours à 16 h 30

L'accès à l'école se fait du côté maternelle, parking de la salle Léo Lelée le matin, le midi et le soir. Sur temps scolaire, merci de passer du côté primaire, rue du Pin.

Rentrée des élèves

- **Jeudi 29 août : accueil des familles (16 h – 18h).**

Vous pouvez venir rencontrer avec votre enfant le nouvel enseignant dans sa classe pour un premier temps d'échange et de découverte. Cette rencontre est individuelle et se fait sur inscription par mail (à partir du lundi 26 août) auprès de l'enseignant qui vous confirmera ensuite l'horaire.

- **Lundi 2 septembre : rentrée pour tous les élèves**

Calendrier scolaire

Vacances	Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Toussaint	Du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024
Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Hiver (zone B)	Du samedi 8 février 2025 au lundi 24 février 2025
Printemps (zone B)	Du samedi 5 avril 2025 au Mardi 22 avril 2025
Jours fériés	<ul style="list-style-type: none">• Lundi 11 novembre 2024 (Armistice 1918)• jeudi 1er mai 2025 (Fête du Travail)• jeudi 8 mai 2025 (Victoire des Alliés 1945)• Jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025 (Pont de l'Ascension)• Lundi 9 juin 2025 (Pentecôte)
Début des vacances d'été	Le samedi 5 juillet 2025

- **Pas de classe le vendredi 8 novembre 2024**: journée pédagogique pour les enseignants de La Mayenne.

- **Classe Le mercredi 30 avril 2025** toute la journée au lieu du vendredi 2 mai (pont du 1er mai)

- **Classe le mercredi 7 mai 2025** toute la journée au lieu du vendredi 9 mai (pont du 8 mai)

**CHANGEMENT
DE DATE**

Manifestations organisées avec l'APEL

- **Boum** : samedi 05 octobre 2024
- **Assemblée Générale de l'école** : mardi 8 octobre 2024 à 20 h
- **Marché de Noël** : vendredi 13 décembre 2024
- **Loto** : Vendredi 31 janvier 2025
- **Portes Ouvertes de l'école** : vendredi 28 mars
- **Kermesse** : samedi 28 juin 2025



Dossier administratif de rentrée

Merci de rapporter pour la rentrée le dossier administratif complet :

Document.1 Une fiche de renseignement à modifier ou à compléter (en rouge) : **une par élève**

Document.2 Les différentes autorisations (photographie, urgences, ...) : **une par élève**

Document.3 Assurance au choix : **une par famille**

Un bulletin d'adhésion à l'assurance individuelle de la Mutuelle St Christophe. Le bulletin avec la documentation est envoyé par mail. Merci de remplir le bulletin d'adhésion et de joindre un chèque **de 11,50 €** libellé à l'ordre de l'OGEC (l'école fait un seul règlement).

Une attestation de votre assurance au nom de l'enfant **assuré en responsabilité civile et en individuelle accident.**

Document.4 La facturation de l'OGEC : **une par famille**

Document.5 Le règlement intérieur de l'école à lire et à signer : **une par famille**



La liste de fournitures demandée par chaque enseignant(e) à la rentrée vous est fournie avec ce dossier.